

LES ETRANGERS DU GEOGRAPHE AL-YA'QUBI EN IFRIQIYA

La campagne arabe à caractère militaire était accompagnée d'une organisation de la fiscalité d'Etat, au profit de l'orient, comme le soulignent nos sources. Sûrement depuis l'expédition de Hasân b. al-Nu^cmân, l'Ifrîqiya a été dotée officiellement d'un bureau d'impôt et de listes de la *dimma*. Le premier qui a fait allusion à la nouvelle situation de la chrétienté en Ifrîqiya est le chroniqueur Egyptien Ibn ^cAbd al-Hakam (803/871), en traitant de la taxe de capitation, il nous signale que vers 695, le gouverneur d'Ifrîqiya avait imposé un impôt sur les *^cAjam* d'Ifrîqiya (1).

Deux remarques s'imposent à propos du terme de la taxe de capitation et celui de *^cAjam* (étrangers).

1-La taxe de capitation, est un impôt coranique imposé aux non-musulmans, en particulier aux juifs et aux chrétiens -les gens du livre- comme on les appelle dans la terminologie juridique du *fiqh*. Les chrétiens étaient dans l'obligation de payer une somme d'argent au fisc. Cette taxe touchait chaque personne, sans distinction, et quel que soit son rang social au sein de son groupe communautaire, c'est-à-dire que les religieux de la communauté minoritaire ne faisaient pas exception à la règle générale (2). Le paiement du *kharâj* ou de la *jizya* était considéré comme une contribution de la minorité aux efforts de la majorité. L'impôt était le prix de la protection de ces groupes (les étrangers à l'Umma) et de leurs biens à l'intérieur du territoire de Dâr al-Islâm. Mais nous pouvons voir aussi dans cette contrainte financière un moyen de pousser à la conversion, en particulier les couches de la société berbère, les moins attachées au christianisme (3).

Dans le contexte historique de la conquête, il nous semble que l'impôt sous ces différentes formes était un fait pesant dans les relations entre les musulmans et les chrétiens du Maghreb, mais son application n'était pas permanente à cause du retour en Orient des conquérants, soit par un traité de paix (*Kharâj sanawî*), comme dans la première expédition ou à cause des défaites militaires comme dans le cas de la deuxième expédition d'Uqba b. Nâfi^c. Donc conquête et la reconquête byzantino-berbères étaient deux faits qui ont rendu les prélèvements des impôts instables et non durables en Ifrîqiya au moins dans la période du VII^e et le début du VIII^e siècle. Mais nous considérons que ces efforts d'organisation fiscale étaient le début d'un impôt permanent. Il allait augmenter avec la mise en place des pouvoirs semi-indépendants et indépendants en Ifrîqiya, ainsi que la naissance d'un noyau de société musulmane qui distingue les communautés chrétiennes du sol de l'Ifrîqiya et les considère comme des étrangers. Peut-être l'importance que les sources arabes accordent aux réformes de Hasân b. al-Nu^cmân, avec peu de détails, ne nous permet pas de voir une continuité chronologique chez ses successeurs en Ifrîqiya.

2-Les *°Ajam* (étrangers) d'Ibn *°Abd al-Hakam* (4) posent des interrogations d'ordre historique et linguistique. Les historiens du Moyen-Âge s'accordent à dire qu'ils étaient des Rûms et des Africains romanisés, ainsi que des Berbères fidèles au christianisme (5).

A combien s'élevait le chiffre des Rûms, des Africains romanisés? Aucun chiffre, même approximatif, mais ces étrangers d'Ibn *°Abd al-Hakam* liés à la foi chrétienne montrent que le christianisme était un facteur de classification sociale dans la nouvelle société, et que la survie était dans les deux groupes de l'ancienne Afrique du Nord. De ce fait, l'administration fiscale avait géré des registres de tributaires (*Dimmî*), qui refusait de renier leur religion, quelle que soit leur appartenance tribale ou raciale, sans aucune possibilité d'accéder à des fonctions d'autorité publique, même si le poste de percepteur d'impôt a été souvent entre les mains des chrétiens comme Ibrâhîm al-Nasrânî à Barqa en 697 (6), cette désignation qui semble retenir la proximité et la connaissance des populations locales.

On peut ajouter à ces étrangers milles coptes qu'en 76 H/ 695, Hasân b. al-Nu^cmân avait fait venir d'Egypte, des coptes qualifiés, artisans et artistes pour accomplir la tâche de créer un arsenal au pays d'Ifrîqiya (*Dâr al-sinā'a*) et construire des navires pour réaliser des conquêtes sur les îles et les côtes de la Méditerranée pour mettre en échec les attaques navales des chrétiens (7). S'ajoutent à ces coptes leurs frères interprètes qui accompagnaient les expéditions militaires.

Les lettres pontificales, documents complémentaires et nécessaires des textes arabes, ils signalent l'importance de ces communautés, qui semblent si attachées à leurs croyances.

La lettre du pape Léon IV, en 847/848, aux évêques de la Grande-Bretagne, souligne la présence d'une communauté chrétienne à Carthage, "Les autres Eglises, dont celles des carthaginois et des Africains observent la manière de jeûner à Rome".

Une lettre du pape Formose (891-997) à Foulques, évêque de Reims, souligne le schisme, qui avait surgi entre les évêques de plusieurs provinces d'Ifrîqiya. Autre lettre datée de 974-983 du clergé et du peuple de Carthage au pape Benoît VII (8).

Ahmad b. Ya^cqûb b. Wâhid al-Kâtib, connu sous le nom d'al-Ya^cqûbî, un grand témoin, qui a visité l'Ifrîqiya et le Maghrib vers 287 H/ 880. Dans son ouvrage les pays (*al-buldân*), le célèbre géographe avait écrit les ethnies et les populations des provinces et des villes de l'Ifrîqiya.

La description d'al-Ya^cqûbî est riche en appellations, surtout dans la province de Qamûda, connue actuellement sous le nom de (*al-Sabâsib al-Tunusiyya*), qu'Abdul-Wahhâb H., avait

situé approximativement du nord au nord-est jusqu'à Qayrawân, du sud jusqu'à Gafsa, à l'Ouest Sabîba et enfin à l'est jusqu'à Sfax (9).

Concernant l'espace géographique, on peut relever les villes et les provinces suivantes: provinces de Barqa (10), Qâbis (11), Qayrawân (12), Bâja et Majjana (13), les villes de la province de Qastîliya -Tûzar, al-Hamma, Taqiyûs et Nafta-, province de Nafzawa (Bisrra) (14). Le pays du Zâb -Tobna, Baghâya, Tijîs- (15).

Le mot ^c*Ajam* assez vague qui désigne les non-arabes où non arabophone, que le géographe utilise pour parler, en grande partie, des Persans, élément ethnique immigrant en Ifrîqiya. Ils étaient différents des Arabes, même s'ils partageaient avec eux le titre d'immigrants de l'Orient. Ces non-arabes du pays parfois nommé par al-Ya^cqûbî, comme des ^c*Ajam* de Khurasân (^f*Ajam min ahl Khurasân*) à Qayrawân et à Baghâya (16). Les ^c*Ajam* sont bien associés aux Arabes, comme à Gabès, Bâja, Majjana et Tobna au titre de leurs fonctions, puisque les persans sont les soldats (*Jund*) ^cAbbasides, venus de l'orient pour renforcer l'armée arabe dans les villes et les garnisons, une présence militaire très significative dans le métissage du Maghreb. S'ajoutent à eux des colonies de marchands persans, venus principalement d'Irak pour le commerce en Ifrîqiya et dans tout le Maghrib.

La deuxième classification est de nature très difficile de la part d'un homme venu de l'orient. Il fait appel à l'histoire communautaire, comme critère de base pour définir non pas la priorité au sol d'Ifrîqiya, mais les données spécifiques de telle ou telle communauté. Le géographe utilise le terme de (*al-^cAjam al-qudum*), c'est-à-dire les étrangers anciens, avec tout de même une part de clarification importante pour l'histoire, comme à Barqa, il parle de fils des anciens Rûm (*'Abnâ' al-rûm al-qudum*) (17), dans les villes de Qastîliya, on trouve des anciens Rûms (*Qawm ^cajam min al-rûm al-qudum*) (18), ou des survivants des Rûms (*Baqâyâ al-rûm*), mais ils sont, d'après al-Ya^cqûbî, dans la ville de Qayrawân les ^c*Ajam al-Balad* (les étrangers, les non-arabes du pays) (19).

En effet, le texte est important dans la mesure où il est précis sur la survivance de communautés chrétiennes en Berbérie orientale. Les *Rûm* étaient les descendants des soldats et des fonctionnaires de Byzance, venus deux ou trois siècles auparavant, et qu'ils étaient restés en Ifrîqiya après l'exode massif du VII^e siècle et du VIII^e siècle (20). Que peut-on donc retenir d'une telle description à partir d'une classification linguistique?

Les *Rûms* d'al-Ya^cqûbî portent les traits suivants.

1-Ils sont les descendants des sujets de l'ancienne Afrique byzantine.

2-Ils forment une population qui possède des caractéristiques particulières et constituent une communauté (*Qawm*).

3-Ils appartiennent au pays (*ʿAjam al-Balad*).

Un siècle et demi après, le célèbre géographe andalou, Abû ʿUbayd Allâh al-Bakrî, signale à Tobna seulement les Arabes et les métis (*Muwallad plu., Muwalladûn*). Ces métis nés d'un père arabe et d'une mère non-arabe sont un indice important dans la transformation sociale en Ifrîqiya (21). Donc ce progrès constaté dans les mariages mixtes chez les arabes d'Ifrîqiya, les Rûms d'al-Yaʿqûbî font certainement partie de ce progrès, mais à quel degré? Nous ne savons rien qui puisse nous éclairer, surtout que la plupart des Rûms étaient certainement fondus avec les Berbères qui représentent la majorité sur le territoire.

L'identité des Afâriq, minoritaires en Ifrîqiya, à Qâbis (22), Qayrawân, et dans les villes de la province de Qastîliya et à Tobna (23) est moins saisissable que les Rûms. Ils appartiennent par naissance au pays (*ʿAjam al-Balad*) (24). Ils sont les premiers Afâriq (*al-Afâriq al-awal*), et plus anciens que les autres ethnies (*Afâriqa qudum*) (25). Le territoire d'Ifrîqiya leur avait donné le nom *d'Afâriq*

Surement, les Afâriq avaient des particularités spécifiques en comparaison avec les autres communautés d'Ifrîqiya. La première est la langue parlée qui ne ressemble ni au berbère, ni à l'arabe, ni au grec. C'était la langue latine de l'Ifrîqiya. Dans le sud tunisien, le latin, jusqu'au milieu du XII^e se maintenait, malgré l'effort d'arabisation et l'invasion hilalienne. A Gafsa, le géographe al-Idrîsî, informe que les habitants sont berbérisés; la plupart d'entre eux parlent le latin d'Ifrîqiya (*al-Lisân al-latîni al-afâriqî*) (26).

Les données d'al-Yaʿqûbî, d'al-Bakrî et celles d'al-Idrîsî, s'ajoutent aux deux lettres en date du 17 décembre 1053 du pape Léon IX adressées aux évêques de l'Ifrîqiya (27), ainsi que trois lettres à l'église de Carthage, deux en 1073 et une en 1076 par le pape Grégoire VII (28).

Dans l'ensemble, ces documents attestent une permanence des populations chrétiennes au Maghreb. Nous avons envie de dire que l'ensemble du territoire ifrîqiyenne a connu une présence chrétienne, mais sous forme d'îlot au sein d'une majorité musulmane. La présence est en particulier visible dans les grandes villes qui restent les plus organisées au moins religieusement.

(1)-IBN ʿABD AL-HAKAM, *Futûh...*, op. cit., pp., 64-65.

-IBN ʿIDĀRĪ, *al-Bayân...*, T., I, op. cit., p., 38. ʿABD AL-HALĪM, *Nouveau récit...*, op. cit., p., 41.

(2)-N. ce cas n'était pas spécial au Maghreb, al-Damanhûrî nous informe que la taxe de capitation en Egypte concernant les chrétiens coptes en particulier était de deux dinârs pour chaque personne, quel que soit son rang social ou son appartenance politique au milieu de la communauté copte (al-DAMANHÛRÎ, *Iqâmat al-*

Huja al-bâhira °alâ hadm Kanâ'is misr wa al-Qâhira, Edited and translated with Introduction and Notes By MOSHE PERLMANN, University of California Press, 1975, p., 8).

(3)-N: IBN °ABD AL-HALÎM, *Nouveau récit...*, op. cit., p., 41, mentionne que « Hasân inscrivit à ce moment sur les listes de perception du *kharâj* ceux des Rûms d'Ifrîqiya qui désiraient conserver la religion chrétienne... Les habitants du Maghrib étaient, dès lors, décidés à embrasser l'Islâm avec sincérité ». Le texte montre que le problème avait une dimension politique très importante, puisque il s'agit de créer les conditions de la conversion et la coexistence des communautés sur un territoire qui vient d'être conquis.

(4)-IBN °ABD AL-HAKAM, *Futûh...*, op. cit., pp., 64-65.

(5)-TALBI Mohamed, droit et économie en Ifrîqiya au III^e / IX^e siècle, dans *Etudes d'Histoire Ifrîqiyenne*, 1982, p., 186.

-N: (*Dawana al-dawâwîn*), Hasân avait mis en place une administration chargée de percevoir le *kharâj* négocié ou imposé aux °*Ajam* d'Ifrîqiya et ceux qui les avaient suivis dans leur religion (IBN °IDÂRÎ, *al-Bayân...*, T., I, op. cit., p., 38). IBN °ABD AL-HAKAM, spécifie les Berbères en majorité de la branche Barânis (*Futûh...*, op. cit., pp., 64-65). Les Berbères que le successeur de Hasân Mûsâ b. Nusayr avait décrit à Sulaymân b. °Abd al-Malik: « les Berbères sont lui dit-il les °*Ajam* qui ressemblent le plus aux arabes, forts et courageux, de bons cavaliers, généreux aussi, mais hélas ils sont prompts à trahir ». IBN QUTAYBA, *al-Imâma wa al-siyâsa...*, T., II, op. cit., p., 105.

(6)-IBN °ABD AL-HAKAM, *Futûh Ifrîqiya wa al-Andalus...*, op. cit., pp., 65-66, il souligne que le percepteur était spécialement désigné pour percevoir le *kharâj* des tributaires. Voir aussi *Appendice* dans IBN KHALDÛN °A., *Histoire des Berbères...*, op.cit.

(7)-N: « °Abd al-Mâlik b. Marwân écrivit à son frère °Abd al-°Azîz, en Egypte, d'envoyer au camp de Tunis mille coptes avec leurs familles, de les prendre en Egypte et de faciliter le voyage jusqu'à Tunis. Il écrivit ensuite à Hasân b. al-Nu°cman pour lui ordonner de créer un *Dâr al-sinâ'a* (Arsenal) pour eux afin que les musulmans en tirent la force et les munitions jusqu'à la fin du monde. Il l'invita à y faire construire des bateaux et d'envoyer ceux-ci en incursion sur les rivages des Chrétiens afin de détourner ces derniers de Qayrawân. Et ce dans le but d'assister et de protéger les musulmans. Ces coptes se rendirent chez Hasân, qui était à Tunis, du port de Radès, Hasân fit communiquer la mer avec l'arsenal, y fit construire des grands bateaux et y installa les coptes », trad., du texte par Abdul-Wahhâb H. H., *Coup d'œil général...*, op. cit., pp., 309 à 310.

(8)-Les lettres pontificales ont été publiées dans la *Patrologie latine de Migne*, vol., 115, col., 668/ vol., 149, col., 267/ vol., 139, col., 342-343. Ces mêmes lettres sont reproduites dans *Monumenta Germaniae Historica*, *Scriptores*, II.

(9)-Sur le pays de Qamûda au Moyen-Age, se référé à Abdul-Wahhâb H. H., *Warakât, Etude sur certains aspects de la civilisation arabe en Ifrîqiya*, 3^e parties, édit., al-Manâr, Tunis, 1972, pp., 301 sq.

-Du même auteur Les steppes Tunisiennes au Moyen-Age, dans *R.T.*, 1945, pp., 5 à 16.

(10)-AL-YA°QÛBÎ, *Kitâb al-buldân*, édit., Dâr Ihyâ' al-Turât al-°Arabî, Beyrouth, 1988, p., 101.

(11)-Ibid., p., 104.

(12)-Ibid., p., 105.

(13)-Ibid., p., 106.

(14)-Ibid., p., 107.

-N: pour al-Bakrî le pays de Qastîliya contient plusieurs villes, telles que Tûzar, al-Hammâ et Nefta. Tûzar, qui est la métropole, est une grande ville, autour de ces villes ont trouvé de vastes faubourgs remplis d'une nombreuse population". AL-BAKRÎ, *Description de l'Afrique...*, tx., fr., op. cit., p., 102.

(15)-Ibid., p., 107.

(16)-AL-BAKRÎ, *Description de l'Afrique...*, pp., 105 et 107.

(17)-AL-YA°QÛBÎ, *Kitâb al-Buldân...*, op. cit., p., 101.

- (18)-Ibid., p., 107.
- (19)-Ibid., p., 105.
- (20)-MARÇAIS Georges, La Berbèrie au IX^e siècle d'après al-Ya^cqûbî, dans *R.A.*, V., 85, 1941, p., 46.
-DIEHL, *Afrique byzantine...*, op. cit., pp., 561-583-585 sq.
- (21)-AL-BAKRÎ, *Description de l'Afrique...*, op. cit., pp., 41-49.
- (22)-"Qâbis qu'on appelait aussi la ville des *Afâriq al-^cAjam*". La ville avait pris le nom certainement de sa population en majorité des *Afâriqa ^cAjam* qui signifie des populations christianisées. IBN KHURDÂDBAH, *al-Masâlik wa al-mamâlik*, édit., Dâr Ihyâ' al-Turât al-^cArabî, Beyrouth, 1988, p., 81.
- (23)-AL-YA^cQÛBÎ, *Kitâb al-buldân...*, op. cit., pp., 104 à 107.
- (24)-Ibid., p., 105.
- (25)-Ibid., pp., 104-107.
- (26)-AL-IDRÎSÎ, *Nuzhat al-Mushtâq*, trad., par HADJ SADOK Mohamed, édit., Office des Publications Universitaires, Alger, 1983, p., 127.
- (27)-CUOQ Joseph, *L'Eglise d'Afrique...*, op. cit., référence à Migne P. L., op. cit., V., 143, col., 728-782.
- (28)-Ibid., V., 148, col., 305-308.